



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 20

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Philippe GUYARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER		M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Alain MILLOT	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Christine DURNERIN	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mlle Stéphanie MODDE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Michel ROTGER	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Affectation des résultats 2010 - Budget principal et budgets annexes

Les comptabilités M14 et M4/M43/M49 imposent de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Ainsi, il convient d'affecter en priorité et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du compte administratif 2010, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au budget 2010, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement constaté en 2010,
- à la couverture du déficit de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser, constatés au compte administratif 2010.

Le solde peut être affecté soit en fonctionnement, soit en investissement.

Budget principal : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 11 559 693,85 € après prise en compte des restes à réaliser. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 17 498 597,99 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 5 398 904,14 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

Il convient d'y ajouter l'excédent global de clôture de 13 022,63 € dégagé par le budget principal du SMD après sa dissolution, conformément à la délibération du 21 avril 2011 à ce sujet.

Budget annexe de la D.P.I. et des D.A.S.R.I. : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 391 338,57 €) en totalité en section de fonctionnement.

Budget annexe des transports publics urbains : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 19 811 164,64 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 26 290 575,50 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 6 479 410,86 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

Budget annexe du crématorium : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 357 766,15 €) en totalité en section de fonctionnement.

Budgets annexes de prestations de collecte et de traitement des ordures ménagères : il n'y a pas d'opérations en section d'investissement, donc il n'y a pas lieu de procéder à une affectation de résultat.

Budget annexe de la zone d'activités de Bretenière : il n'y a pas lieu de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement sur ce budget, du fait de la tenue d'une comptabilité de stocks. Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 est égal à 0.

Budget annexe du groupe turbo-alternateur : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 1 171 535,91 €) en totalité en section de fonctionnement.

Il convient également de reprendre les résultats des Comptes Administratifs 2010 des budgets annexes eau et assainissement du SMD dans les budgets annexes du Grand Dijon en 2011 conformément à la délibération du 21 avril 2011 à ce sujet.

Budget annexe de l'eau : à fin 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 208 335,50 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 245 347,13 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 37 011,63 €) restant en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire.

Budget annexe de l'assainissement : le compte administratif 2010 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 2 197 589,77 €) en totalité en section de fonctionnement.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de déterminer** les reports des résultats et leur affectation sur l'exercice 2011 comme suit :

Budget principal 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	5 951 926,77 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 12 858 436,41 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	11 559 693,85 €
<i>(Solde positif des restes à réaliser d'investissement : 1 298 742,56 €)</i>	

Budget annexe de la décharge de produits inertes 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	391 338,57 €
● excédent d'investissement reporté (001)	240 219,97 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 161 057,73 €)</i>	

Budget annexe des transports publics urbains 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	6 479 410,86 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 13 171 763,50 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	19 811 164,64 €
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 6 639 401,14 €)</i>	

Budget annexe du crématorium 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	357 766,15 €
● excédent d'investissement reporté (001)	84 351,35 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 23 892,71 €)</i>	

Budget annexe de prestation de collecte des ordures ménagères 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	néant
--	-------

Budget annexe de prestation de traitement des ordures ménagères 2010

● résultat de fonctionnement reporté (002)	154 749,16 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant

Budget annexe de la zone d'activités de Bretenières 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	néant
● excédent d'investissement reporté (001)	7 268,38 €

- Budget annexe du groupe turbo-alternateur 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	1 171 535,91 €
● excédent d'investissement reporté (001)	696 805,16 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 142 251,24 €)</i>	

- Budget annexe de l'eau 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	37 011,63 €
● déficit d'investissement reporté (001)	- 1 722 395,72 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement (1068)	208 335,50 €
<i>(Solde positif des restes à réaliser d'investissement : 1 514 060,22 €)</i>	

- Budget annexe de l'assainissement 2011

● excédent de fonctionnement reporté (002)	2 197 589,77 €
● excédent d'investissement reporté (001)	2 154 884,73 €
● affectation du résultat de fonctionnement en investissement	néant
<i>(Solde négatif des restes à réaliser d'investissement : 130 717,31 €)</i>	

Ces écritures seront inscrites au budget supplémentaire 2011.